

FORMULAIRE DE MISE EN TEST LONGUE DURÉE D'UNE INSTALLATION DE DETECTION ET/OU D'EXTINCTION INCENDIE

Personne de contact : _____ Entreprise : _____ Adresse : _____ Email : _____	Tél : _____ Fax : _____ Date : _____ Signature : _____
Numéro de dossier ou numéro AlarmNet :	Objet détecté Raison sociale : _____ Adresse : _____ Ville : _____
Motif de la mise en test : _____ Début du test Date : _____ Heure : _____ Fin du test Date : _____ Heure : _____	
No(s) critère : <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6 <input type="checkbox"/> 7 <input type="checkbox"/> 8 <input type="checkbox"/> 9 <input type="checkbox"/> 10 <input type="checkbox"/> 11 <input type="checkbox"/> 12 <input type="checkbox"/> 13 <input type="checkbox"/> 14 <input type="checkbox"/> 15 <input type="checkbox"/> 16 <input type="checkbox"/> Tous les critères aboutissant au CTA (seuls les critères aboutissant au CTA peuvent être mis en test)	

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Toute demande de mise en test de longue durée prévisible doit être transmise au CTA au moins 3 jours ouvrables à l'avance. La personne de contact est l'interlocuteur de référence de l'ECA.
- Lors d'une mise en test de longue durée, le propriétaire/l'exploitant est tenu de prendre des mesures compensatoires techniques et/ou organisationnelles propre à assurer la sécurité des personnes et des biens sur le site. La Division Prévention de l'ECA peut exiger des mesures compensatoires particulières en fonction de l'affectation de l'objet surveillé.
- Dans tous les cas, des consignes de surveillance et d'alarme doivent être distribuées aux responsables, au personnel exploitant et aux entreprises intervenantes, notamment la transmission de l'alarme au moyen du numéro de téléphone 118.
- Pour des travaux uniquement en journée et n'affectant pas les détecteurs incendie ou les installations d'extinction automatique, le CTA peut être averti quotidiennement, afin que l'établissement soit au bénéfice d'une surveillance incendie « nocturne ».
- En fin de période de test, le CTA doit être prévenu immédiatement pour réactiver le traitement des alarmes.
- A défaut d'information à la fin de la période de test annoncée, le CTA appellera la personne de contact donnée sur ce formulaire. En cas de non réponse, le traitement des alarmes sera réactivé.

RESERVE A L'ECA (ne pas remplir)

Reçu mail/fax en retour	Date :	Heure :	Par :
Mail ► ALR ► PREVENTION	Date :	Heure :	Par :
Saisie Agenda CTA	Date :	Heure :	Par :
Accord DPRE	Date :	Heure :	Par :
Saisie dans le SAE	Date :	Heure :	Par :
Saisie liste des ALR en test	Date :	Heure :	Par :
Fin de la mise en test	Date :	Heure :	Par :